

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

| Description      | Matériau  | Réf. article |
|------------------|-----------|--------------|
| Boîtes en carton | PE/Carton | 183890       |

Duni déclare que l'article répond aux exigences suivantes :

- Règlement 10/2011/CE de l'UE et ses amendements
- Règlement 1935/2004/CE de l'UE
- Règlement 2023/2006/CE de l'UE
- BfR XXXVI

### Migration globale (1)

Conformément aux règlements susmentionnés, la migration globale ne doit pas dépasser 10 mg/dm<sup>2</sup> ou 60 mg/kg.

### Migration spécifique (2)

À notre connaissance, le produit ne contient pas de monomères ou d'additifs soumis à des restrictions au titre du règlement 10/2011/CE.

### Domaine d'application

D'après les tests de migration et la déclaration de conformité en possession de Duni, les articles peuvent être utilisés en toute sécurité avec tous les types d'aliments, servis chauds et froids. Les articles peuvent être utilisés pour le remplissage à chaud<sup>1</sup>, le stockage et à des températures atteignant 70 °C pendant 2 heures.

Les boîtes ont été évaluées à des températures élevées (voir les conditions d'essai) pour l'utilisation dans un four à micro-ondes. Cependant, différents fours à micro-ondes ont une efficacité différente et peuvent avoir un impact différent sur le matériau.

---

<sup>1</sup> Définition de RÈGLEMENT (UE) 2016/1416 DE LA COMMISSION : "remplissage à chaud", le remplissage de tout objet avec une denrée alimentaire à une température ne dépassant pas 100 °C au moment du remplissage, à l'issue duquel la denrée alimentaire se refroidit pour atteindre une température de 50 °C ou moins en 60 minutes, ou une température de 30 °C ou moins en 150 minutes.



**Conditions des tests :**

Les tests de migration réalisés par un institut indépendant sur le matériau de l'article ont montré que dans les conditions de test suivantes, la migration globale (voir 1.) est nettement inférieure aux limites de migration indiquées par le règlement 10/2011.

*Migration globale*

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <i>Acide acétique 3 %</i>     | <i>2 heures à 70°C et 2 heures à 100°C</i> |
| <i>Ethanol 10%</i>            | <i>2 heures à 70°C et 2 heures à 100°C</i> |
| <i>Ethanol 95%</i>            | <i>2 heures à 60°C</i>                     |
| <i>Isooctane</i>              | <i>0,5 heure à 40°C et 2 heures à 60°C</i> |
| <i>MPPO(10 ppb screening)</i> | <i>2 heures à 100°C</i>                    |

Le rapport entre la zone de surface du contact alimentaire et le volume utilisé est de 6 dm<sup>2</sup>/kg

Aucune substance à double usage n'est présente dans le produit.

Le produit ne contient pas de barrière fonctionnelle.

Selon le document en notre possession, le taux d'amines aromatiques primaires est inférieur à 10 ppb.

Veuillez noter que Duni AB n'ajoute rien au produit.

Le présent document de conformité s'appuie sur :

- La documentation des fournisseurs
- Le test de migration globale

Ce document a été émis par voie électronique et il est donc valable sans signature.